

# LE BULLETIN

Des masseurs kinésithérapeutes du Doubs

## Matériel de protection contre la Covid 19

Durant l'épidémie de Covid-19, des tensions d'approvisionnement critiques sont apparues pour certains équipements de protection.

Depuis le mois de mai 2020, les Agences régionales de santé et l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé font remonter au ministère des solidarités et de la santé et à Santé publique France des défauts de qualité sur des équipements de protection fournis par l'Etat.

Afin d'assurer un traitement optimal des signalements, le ministère des solidarités et de la santé a décidé, en accord avec l'ANSM et SpF, de mettre en place un formulaire dédié aux déclarations de défauts de qualité des équipements de protection utilisés dans le cadre de la lutte contre la Covid-19 et fournis par l'Etat.

Ce formulaire, est accessible sur le portail de signalement des événements sanitaires indésirables en cliquant sur le lien :

[https://signalement.social-sante.gouv.fr/psig\\_ihm\\_utilisateurs/index.html#/accueil](https://signalement.social-sante.gouv.fr/psig_ihm_utilisateurs/index.html#/accueil)

## Election complémentaire



Il va y avoir prochainement des élections complémentaires qui vont concerner le Conseil Départemental de l'Ordre du Doubs.

Initialement ce scrutin devait avoir lieu le 25 juin 2020 avec le lancement officiel des opérations électorales au moins deux mois avant, soit le 25 avril 2020, mais la crise sanitaire a bouleversé le calendrier.

Cette élection complémentaire imposée par le code de la santé publique vise à compléter les sièges vacants relatifs à l'élection des conseillers départementaux élus en 2017.

En effet, un certain nombre de sièges ne sont pas pourvus et le corps électoral n'est pas complet.

Elle doit permettre de stabiliser la composition des CDO avant que les conseillers titulaires des CDO (qui constituent le corps électoral) n'élisent les conseillers régionaux, puis les conseillers nationaux.

C'est pourquoi, les élections régionales et nationales initialement prévues respectivement les 20 octobre et 3 novembre 2020 vont être reportées.

## Fin de la distribution des masques

La fin du dispositif de distribution de ces équipements est programmée du 28 septembre au 4 octobre 2020.

Les kinésithérapeutes doivent donc s'organiser pour être en capacité de s'approvisionner de manière autonome à **partir du 5 octobre**. |

Il est donc fortement conseillé d'anticiper en commençant à passer des commandes auprès de vos fournisseurs habituels.

Chaque professionnel de santé est invité à constituer un stock de sécurité de masques chirurgicaux et FFP2 et autres EPI nécessaires à la prise en charge de patients Covid correspondant à 3 semaines de consommation en temps de crise épidémique.

## Le port du masque reste Obligatoire

On ne transige pas avec l'obligation de porter le masque dans les cabinets pour les praticiens comme pour les patients.

En cas de défaut, l'ARS peut prononcer une suspension immédiate de 5 mois. Il y a des précédents dans la profession.

Soyez vigilants, les patients font des signalements.

## Il reste des visières disponibles

Pendant le confinement, nous vous avons distribué des visières de protection. Il nous en reste quelques unes, n'hésitez pas à en demander sur [cdo25@ordremk.fr](mailto:cdo25@ordremk.fr)

La date retenue par le CNOMK pour les élections complémentaires est celle du 15 décembre 2020, en raison essentiellement de la nécessité de passer un marché public, avec un délai incompressible de 2 mois.

Le lancement des opérations électorales est prévu dans le courant du mois d'octobre.

Si vous souhaitez participer aux travaux de notre Conseil Départemental et pouvoir voter pour élire les conseillers Régionaux et Nationaux, déposez votre candidature.

Nous vous donnerons plus de détails dans le prochain bulletin.

---

## Gériatrie



Le GI (Groupe d'Intérêt) Gériatrie de la Société Française de Physiothérapie organise une journée thématique « Quelles pratiques factuelles en rééducation gériatrique en 2020 ? »

Cette journée se déroulera le vendredi 9 octobre 2020 au sein de l'Institut de Formation des Métiers de la Santé de Montbéliard. C'est une journée gratuite. Pour vous inscrire, il vous suffit simplement de remplir le formulaire d'inscription en cliquant sur le lien suivant : <http://eepurl.com/gVA465>

Attention Compte tenu du contexte actuel, cette journée pourrait subir des adaptations particulières.